

Epersy le 06 mars 2007

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU SYNDICAT DES IRES
DU 05 MARS 2007

Le conseil syndical des Ires s'est réuni ce lundi 5 mars 2007 sous la présidence de Nicole Pellicoli et a délibéré sur les points suivants :

- **Compte administratif de l'année 2006** : Les comptes de l'année 2006 font apparaître un excédent de fonctionnement de 30 047.96€ et un déficit d'investissement de 10 495.06€
-
- **Budget primitif de l'exercice 2007** : Les prévisions budgétaires pour l'année 2007 s'équilibrent en section de fonctionnement à 151 551.00€ et en section d'investissement à 53 762.00€. Le remboursement des emprunts qui ont servi à la construction de l'école, son extension, l'aménagement de sécurité aux abords de l'école et l'achat d'un bungalow dans la perspective d'une classe supplémentaire, s'élève à 31 670 € (capital + intérêts).
-
- **Reconduction du contrat d'assurance du personnel** : Madame la Présidente rappelle que le contrat d'assurance du personnel avec Groupama expirait au 31 décembre 2006. Après avoir délibéré, le conseil syndical,
 - décide de reconduire le contrat d'assurance du personnel avec Groupama du 01 janvier 2007 au 31 décembre 2009,
 - autorise la Présidente à signer ce contrat.
 -
- **Contrat avec Mademoiselle Eléonore Besson** : Madame le Président informe le conseil syndical qu'il convient de renouveler le contrat de Mlle Eléonore BESSON, recrutée en remplacement de Laurence FARNIER, actuellement en congé parental.
- Après avoir délibéré, le Conseil syndical décide de renouveler le contrat d'Eléonore BESSON pour une durée de six mois à compter du 19 février 2007 et autorise la Présidente à le signer.